



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

professions libérales : caisses

Question écrite n° 43766

## Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé quant à la situation préoccupante de la gouvernance des caisses de retraites des médecins généralistes. En effet, un certain nombre de dysfonctionnements ont été relevés par un récent rapport de l'IGAS. Ce dernier appelle, notamment, au vu des anomalies mises en exergue, à une importante vigilance concernant la gestion des réserves gérées pour les retraites complémentaires. Les dirigeants et administrateurs de la Caisse autonome de retraite des médecins de France (CARMF) ne semblent pourtant pas prendre suffisamment en compte les irrégularités actuelles. L'initiative de mesures adaptées serait probablement judicieuse, afin d'insuffler une meilleure efficacité et transparence dans la gouvernance de cet organisme. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Élie Aboud](#)

**Circonscription :** Hérault (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43766

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 novembre 2013](#), page 12211

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)